

Remplissez ce formulaire pour demander vos crédits d'impôt de l'Ontario ou votre subvention aux personnes âgées propriétaires pour l'impôt foncier et **joignez-en une copie** à votre déclaration. Pour obtenir des précisions, lisez le cahier de formulaires.
Notez que les calculs sont différents aux lignes 11, 26 et 28 selon l'âge que vous aviez le 31 décembre 2009.

Subvention aux personnes âgées propriétaires pour l'impôt foncier de l'Ontario (SPAPIFO) pour 2010

Si vous avez payé un impôt foncier en Ontario en 2009, et que vous étiez âgé de **64 ans ou plus** au 31 décembre 2009, **vous pouvez avoir droit à cette subvention**. Notez que vous pouvez aussi avoir droit au crédit d'impôt foncier. Pour en savoir plus, lisez la page 6 dans le cahier de formulaires.

Demandez-vous la SPAPIFO pour 2010? Si **oui**, cochez la case : **6113**

Inscrivez le montant d'impôt foncier payé par vous ou pour vous en Ontario en 2009. **6115**

Remplissez le tableau pour le calcul du **revenu net familial rajusté** ci-dessous et la section intitulée « **Déclaration pour le crédit d'impôt foncier de l'Ontario et la subvention aux personnes âgées propriétaires pour l'impôt foncier de l'Ontario** », à la page suivante.

Revenu net familial rajusté pour les crédits d'impôt foncier et de la taxe sur les ventes de l'Ontario et de la subvention aux personnes âgées propriétaires pour l'impôt foncier de l'Ontario

Si vous avez un époux ou conjoint de fait, des règles spéciales peuvent s'appliquer. Lisez le cahier de formulaires pour obtenir plus de précisions, ainsi que la section intitulée « Séparation involontaire » ci-dessous.

	Colonne 1 Vous		Colonne 2 Votre époux ou conjoint de fait
Revenu net selon la ligne 236 de la déclaration	1		1
Total du remboursement de la prestation universelle pour la garde d'enfants (ligne 213 de la déclaration) et du remboursement d'un régime enregistré d'épargne-invalidité (inclus à la ligne 232 de la déclaration)	+	2	+
Ligne 1 plus ligne 2	=	3	=
Total du revenu de la prestation universelle pour la garde d'enfants (ligne 117 de la déclaration) et du revenu d'un régime enregistré d'épargne-invalidité (ligne 125 de la déclaration)	-	4	-
Ligne 3 moins ligne 4 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=	5	=
Additionnez le montant de la ligne 5 de la colonne 1 et de la colonne 2, s'il y a lieu.	Revenu familial net rajusté pour les crédits d'impôt foncier et de la taxe sur les ventes de l'Ontario et de la subvention aux personnes âgées propriétaires pour l'impôt foncier de l'Ontario		=
			6

Séparation involontaire : Si le 31 décembre 2009, vous et votre époux ou conjoint de fait occupez des résidences principales distinctes pour des raisons médicales, **laissez les lignes 1 à 5 de la colonne 2 en blanc**. Inscrivez l'adresse de votre époux ou conjoint de fait à la case 6089.

6089

Crédit d'impôt foncier

Loyer payé en Ontario en 2009	6110 <input type="text"/>	× 20 % =	<input type="text"/>	7
Impôt foncier payé en Ontario en 2009	6112 <input type="text"/>	+	<input type="text"/>	8
Résidence d'étudiants	Inscrivez 25 \$ 6114 <input type="text"/>	+	<input type="text"/>	9
Additionnez les lignes 7, 8 et 9.	Coût d'habitation 6116 <input type="text"/>	=	<input type="text"/>	10
Moins de 65 ans : inscrivez le montant le moins élevé : ligne 10 ou 250 \$.				
65 ans ou plus : inscrivez le montant le moins élevé : ligne 10 ou 625 \$.				▶ <input type="text"/>
Montant de la ligne 10	<input type="text"/>	× 10 % =	<input type="text"/>	+
Ligne 11 plus ligne 12			<input type="text"/>	=
			<input type="text"/>	▶ <input type="text"/>
Si vous avez reçu en 2009 la subvention aux personnes âgées propriétaires pour l'impôt foncier , remplissez les lignes 14 à 18, sinon inscrivez « 0 » à la ligne 18 et continuez à la ligne 19.				
Inscrivez le montant de la ligne 13.	<input type="text"/>		<input type="text"/>	14
Subvention aux personnes âgées propriétaires pour l'impôt foncier reçue en 2009	6117 <input type="text"/>	+	<input type="text"/>	• 15
Ligne 14 plus ligne 15		=	<input type="text"/>	16
Inscrivez le montant le plus élevé : ligne 10 ou ligne 14.		-	<input type="text"/>	17
Ligne 16 moins ligne 17 (si négatif, inscrivez « 0 »)		=	<input type="text"/>	▶ <input type="text"/>
Ligne 13 moins ligne 18 (si négatif, inscrivez « 0 »)			<input type="text"/>	▶ <input type="text"/>
Remplissez la déclaration à la page suivante.			<input type="text"/>	▶ <input type="text"/>
		Crédit d'impôt foncier	<input type="text"/>	▶ <input type="text"/>

Pour demander le crédit de taxe sur les ventes de l'Ontario continuez à la page suivante ➔

Inscrivez le montant du crédit d'impôt foncier de la ligne 19 à la page précédente.

		20
--	--	----

Crédit de taxe sur les ventes

Crédit de base	Inscrivez 100 \$	6033			21
Crédit supplémentaire pour votre époux ou conjoint de fait	Inscrivez 100 \$	6035	+		22
Nombre d'enfants à charge nés en 1991 ou après	6099		x 50 \$ =	+	23
Additionnez les lignes 21, 22 et 23.				Crédit de taxe sur les ventes	=
Ligne 20 plus ligne 24					=

Inscrivez à la ligne appropriée ci-dessous votre revenu net familial rajusté aux fins du calcul des crédits de l'Ontario.

Moins de 65 ans :	(Ligne 6		- 4 000 \$) × 2 % (si négatif, inscrivez « 0 »)		
65 ans ou plus ne vivant pas avec un époux ou conjoint de fait :	(Ligne 6		- 22 000 \$) × 4 % (si négatif, inscrivez « 0 »)		
65 ans ou plus vivant avec un époux ou conjoint de fait :	(Ligne 6		- 24 750 \$) × 4 % (si négatif, inscrivez « 0 »)	►	-
Ligne 25 moins ligne 26 (si négatif, inscrivez « 0 »)					=

Moins de 65 ans : inscrivez le montant le **moins élevé** : ligne 27 ou 1 000 \$.

65 ans ou plus : inscrivez le montant le **moins élevé** : ligne 27 ou 1 125 \$.

Si vous ne demandez **aucun des autres crédits** sur ce formulaire, inscrivez le **montant de la ligne 28** à la ligne 479 de votre déclaration.

Crédits d'impôt foncier et de taxe sur les ventes de l'Ontario

		28
--	--	----

Crédit d'impôt de l'Ontario pour contributions politiques

Total des contributions politiques de l'Ontario versées en 2009	6310			29
Inscrivez le montant du crédit calculé à l'aide de la grille de calcul provinciale pour la ligne 30 (maximum 1 240 \$).				Crédit d'impôt de l'Ontario pour contributions politiques
				+

Crédit d'impôt pour actions accréditatives ciblées de l'Ontario

Total des dépenses selon le formulaire T1221	6266		x 5 % =	+	31
Additionnez les lignes 28, 30 et 31. Si vous ne demandez pas les crédits d'impôt de l'Ontario pour les travailleurs indépendants, inscrivez le montant de la ligne 32 à la ligne 479 de votre déclaration.					=

Crédits d'impôt de l'Ontario pour les travailleurs indépendants

Pour obtenir des précisions, lisez le cahier de formulaires.

Nombre d'apprentis admissibles engagés par votre entreprise ou société de personnes dans le cadre d'un programme de formation et d'apprentissage de l'Ontario **6324**

Nombre de placements admissibles faits par votre entreprise ou société de personnes dans le cadre d'un programme d'éducation coopérative de l'Ontario **6325**

Demandez-vous un ou plusieurs des crédits d'impôt pour les travailleurs indépendants à titre de membre d'une société de personnes? **6326** 1 Oui 2 Non

Si **oui**, inscrivez les 9 premiers chiffres de votre numéro d'entreprise. **6327**

Crédit d'impôt de l'Ontario pour la formation et l'apprentissage

Lisez la page 9 du cahier de formulaires. **6322** +

Crédit d'impôt de l'Ontario pour l'éducation coopérative

Lisez la page 9 du cahier de formulaires. **6320** +

Additionnez les lignes 32, 33 et 34.

Inscrivez le résultat à la ligne 479 de votre déclaration. **Crédits de l'Ontario** =

Déclaration pour le crédit d'impôt foncier de l'Ontario et la subvention aux personnes âgées propriétaires pour l'impôt foncier de l'Ontario (si vous manquez d'espace, ajoutez une feuille)

Je déclare que, durant 2009, j'ai occupé les résidences principales suivantes en Ontario :

Adresse	Nombre de mois de résidence en 2009	Loyer payé en 2009	Impôt foncier payé en 2009	Nom du propriétaire ou de la municipalité qui a reçu les paiements